



## Orange, premier opérateur français à inclure AppleCare Services dans son offre d'assurance mobile pour une totale tranquillité d'esprit

Orange enrichit encore son partenariat avec Apple en étant le 1er opérateur mobile en France à intégrer sans aucun surcoût AppleCare Services dans la gamme des Assurances 24h de son courtier Orange Bank. Les clients déjà assurés Assurances 24h et les nouveaux clients souscrivant à partir du 19/08/2021 pourront ainsi bénéficier d'une protection et d'une assistance supplémentaires pour leur iPhone. Déjà plus d'1 million de clients nous ont fait confiance en souscrivant une offre d'assurance mobile afin de bénéficier d'une couverture optimale en cas de vol, casse ou oxydation.

**La gamme des Assurances 24h avec AppleCare Services (ACS) : une offre complète et souple.**

Désormais, tous les clients possédant un iPhone 6s et plus peuvent profiter du programme AppleCare Services avec leur Assurance 24h, sans aucun surcoût. Cela leur permet non seulement de pouvoir bénéficier, en cas de sinistre, d'une réparation réalisée par les experts Apple avec des pièces détachées Apple d'origine, en Apple Store ou en centre de services agréé Apple, en France ou à l'étranger, mais aussi de disposer à tout moment, sans lien avec un sinistre, d'un accompagnement privilégié par un expert Apple<sup>(1)</sup> pour toute question sur l'utilisation d'iOS, d'iCloud et des applications disponibles sur l'Apple Store, et enfin d'une prise en charge de la batterie de leur iPhone si la charge de ce dernier est inférieure à 80% de sa capacité maximum d'origine.

En cas de sinistre, le client devra déclarer son sinistre sur son espace client orange.fr ou sosh.fr et se laisser guider, ou contacter l'équipe AppleCare Services, en se connectant à [getsupport.apple.com](https://getsupport.apple.com) ou en appelant le 0805 540 003<sup>(2)</sup>.

Ce programme est activé automatiquement, en complément de tous les avantages dont bénéficient nos clients détenteurs d'une offre de la gamme des Assurances 24h, l'Assurance 24h mobile ou l'Assurance 24h multi-produits :

- Une large couverture des causes de sinistres : la casse et l'oxydation, accidentelle, mais aussi par maladresse et négligence, le vol par agression, effraction, introduction clandestine, à la sauvette, et à la tire. Le taux d'acceptation des sinistres est supérieur à 90%.
- L'absence de délai de carence et donc une couverture dès le 1er jour
- L'absence de franchise
- La possibilité de changer de mobile sans avoir à résilier et souscrire une nouvelle assurance, et la possibilité d'adhérer à tout moment à l'assurance aussi bien au moment de l'achat de son mobile qu'à tout moment pour un mobile déjà détenu

- La couverture de mobiles achetés ou non chez Orange, neufs ou d'occasion
- La couverture de toutes les lignes du foyer et des appareils neufs achetés chez Orange pour une valeur supérieure à 50 € TTC, de moins de 3 ans (tablettes, montres connectées, appareils photos connectés, casques audio, oreillettes, enceintes portables, etc..) si le client adhère à l'Assurance 24h multi-produits

Guillaume de Riberolles, Directeur marketing produits et offres financiers d'Orange déclare :  
*« Afin de continuer à apporter à nos clients iPhone la meilleure expérience en cas de sinistre, nous sommes fiers d'enrichir notre offre grâce à notre partenariat historique avec Apple en leur offrant AppleCare Services »*

(1) Services réservés aux clients Orange ayant adhéré à une Assurance 24h. Les services sont proposés par Orange et ne font pas parti des garanties dont bénéficie l'adhérent au titre de son contrat d'Assurance 24h.

(2) Les lignes sont ouvertes du lundi au vendredi de 9h à 20h et le samedi de 9h à 18h. Numéro accessible depuis une ligne mobile ou fixe. Appel non surtaxé. Coûts de l'appel et d'accès au site internet au prix d'une communication, ou décompté du forfait, selon les conditions tarifaires applicables à l'offre de communications électroniques détenue.

L'« Assurance 24h mobile » et l'« Assurance 24h multi-produits » sont des contrats d'assurance collective de dommage N° 723 et N°724 souscrits par Orange SA, Société Anonyme au capital de 10 640 226 396 € - siège social : 111, quai du Président Roosevelt 92130 Issy-les-Moulineaux - 380 129 866 RCS Paris, immatriculée à l'ORIAS sous le n°13 001 387, en qualité de Mandataire d'intermédiaire d'assurance, auprès de CARDIF Assurances Risques Divers, S.A. au capital de 21 602 240 € - 308 896 547 RCS Paris - Siège social : 1 Boulevard Haussmann 75009 Paris - Entreprise régie par le Code des assurances, par l'intermédiaire d'Orange Bank, SA au capital de 924 775 712 €, dont le siège social est situé 67 rue Robespierre – 93107 Montreuil Cedex - 572 043 800 RCS Bobigny et immatriculée à l'ORIAS sous le numéro 07006369, en qualité de courtier d'assurance. Registre des intermédiaires d'assurance ([www.orias.fr](http://www.orias.fr))  
 Orange, Société Anonyme au capital de 10 640 226 396 € - 111, quai du Président Roosevelt 92130 Issy-les-Moulineaux – RCS Nanterre 380 129 866

#### A propos d'Orange

Orange est l'un des principaux opérateurs de télécommunication dans le monde, avec un chiffre d'affaires de 42,3 milliards d'euros en 2020 et 139 000 salariés au 30 juin 2021, dont 80 000 en France. Le Groupe servait 263 millions de clients au 30 juin 2021, dont 218 millions de clients mobile et 22 millions de clients haut débit fixe. Le Groupe est présent dans 26 pays. Orange est également l'un des leaders mondiaux des services de télécommunication aux entreprises multinationales sous la marque Orange Business Services. En décembre 2019, le Groupe a présenté son nouveau plan stratégique « Engage 2025 » qui, guidé par l'exemplarité sociale et environnementale, a pour but de réinventer son métier d'opérateur. Tout en accélérant sur les territoires et domaines porteurs de croissance et en plaçant la data et l'IA au cœur de son modèle d'innovation, le Groupe entend être un employeur attractif et responsable, adapté aux métiers émergents.

Orange est coté sur Euronext Paris (symbole ORA) et sur le New York Stock Exchange (symbole ORAN).

Pour plus d'informations (sur le web et votre mobile) : [www.orange.com](http://www.orange.com), [www.orange-business.com](http://www.orange-business.com) ou pour nous suivre sur Twitter : [@presseorange](https://twitter.com/presseorange).

*Orange et tout autre produit ou service d'Orange cités dans ce communiqué sont des marques détenues par Orange ou Orange Brand Services Limited.*

#### Contacts presse :

Richard Rousseau ; [richard2.rousseau@orange.com](mailto:richard2.rousseau@orange.com)

Emmanuel Gauthier ; [emmanuel2.gauthier@orange.com](mailto:emmanuel2.gauthier@orange.com)